

PRUDENCE ACTION DE CHASSE

Forêt domaniale de Rambouillet

Chasse du 3 novembre 2023 au 26 février 2024

Massif Ouest

NOVEMBRE : Tous les lundis

DECEMBRE : Tous les lundis

JANVIER : Tous les lundis

FEVRIER : Tous les lundis

Massif Est

NOVEMBRE : Tous les vendredis

DECEMBRE : Tous les vendredis

JANVIER : Tous les vendredis

FEVRIER : Tous les vendredis

Licence dirigée

NOVEMBRE : Jeudis 9 et 30

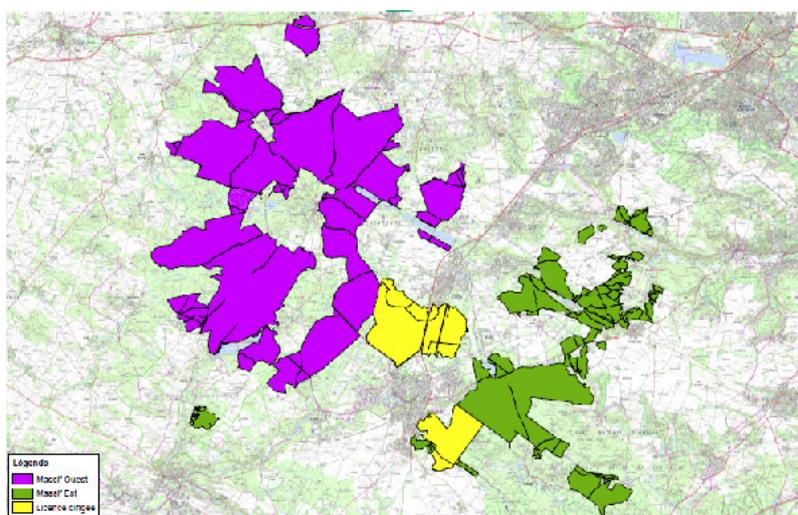
DECEMBRE : Jeudis 7 et 14

JANVIER : Jeudi 11 et vendredi 19

FEVRIER : Jeudis 1 et 22

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux «CHASSE EN COURS» sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Chasse en continu de 9h à 18h



Retrouvez chaque jour de chasse la cartographie des zones chassées dans la forêt, en téléchargeant l'application Melckone :



Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plants, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique. Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.